

Zeitschrift: Archäologie Bern : Jahrbuch des Archäologischen Dienstes des Kantons Bern = Archéologie bernoise : annuaire du Service archéologique du canton de Berne

Herausgeber: Archäologischer Dienst des Kantons Bern

Band: - (2013)

Artikel: La Neuveville, Rue du Faubourg 21-25 : trois propriétés vigneronnes de la Renaissance

Autor: Herrmann, Volker / Lüscher, Roger

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-726607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Neuveville, Rue du Faubourg 21-25

Trois propriétés vigneronnes de la Renaissance

VOLKER HERRMANN ET ROGER LÜSCHER



La rue du Faubourg s'étire au-dessus du cœur médiéval de La Neuveville, le long de la route qui mène au Plateau de Diesse. Plusieurs maisons maçonnées datées par des inscriptions de la fin du 16^e et du 17^e siècle confirment que ce quartier est un faubourg de l'époque Renaissance, érigé en plein coteau viticole, à proximité du château (fig. 1). Les vigneron(ne)s neuvevillois(e)s connurent alors une période de grande prospérité économique qui engendra un large développement de la petite ville du bord du lac de Biene. La rue du Faubourg et son impressionnant patrimoine bâti des époques Renaissance et baroque a largement su préserver son charme et ses caves vigneronnes.

A l'occasion de la fête du 700^e anniversaire de la fondation de la ville, la famille Olivier fit

restaurer la façade principale de sa propriété de la rue du Faubourg 23. Les services cantonaux des monuments historiques et d'archéologie accompagnèrent conjointement les travaux qui touchaient le monument protégé. Grâce à la circonspection et au soin du maçon et tailleur de pierre Ruedi Krebs, seul le crépi moderne à base de ciment a été déposé; les restes de crépis historiques sous-jacents ont pu être conservés en grande partie. L'évolution historique de la propriété vigneronne a été analysée, en collaboration avec le restaurateur Alain Fretz, à partir des différentes configurations de façade et des liaisons avec les deux bâtiments contigus. Le très ancien développement architectural des trois demeures de la rue du Faubourg 21-25 peut désormais être esquissé à grands traits (fig. 2).

Fig. 1 : Extrait du Plan général de la commune de La Neuveville 1839.



Les maisons vigneronnes à l'époque de la Renaissance

Parmi les trois bâtiments analysés de la rue du Faubourg, celui contigu à l'ouest portant le n° 21 constitue le premier édifice construit (phase rouge) (fig. 3). C'est probablement peu avant 1584 que sa façade sud fut érigée au pied de la rue. La façade offre avec le mur mitoyen oriental un chaînage soigné au-delà du deuxième étage. La présence d'une petite fenêtre au rez-de-chaussée rend le caractère initial de la façade perceptible, malgré les profonds remaniements ultérieurs subis.

C'est sans doute peu de temps après que le bâtiment rue du Faubourg 23 et sa façade gouttereau sud furent érigés directement contre l'édifice voisin, mais en retrait de plus de 1,5 m (phase jaune). A l'arrière de la façade, une venelle de près d'un mètre de largeur sépare les deux maisons sur toute la profondeur de la parcelle (fig. 3). Celle-ci débouche sur la rue par une issue voûtée (fig. 3).

A l'origine, le rez-de-chaussée comptait, entre cette ouverture et la grande porte voûtée, une étroite porte d'entrée surmontée d'une imposte. En outre, le rez-de-chaussée était encore éclairé par une petite fenêtre qui jouxtait la porte. La date de 1584 gravée dans le linteau de la porte se réfère probablement à l'édification du bâtiment. D'un point de vue stylistique, l'encadrement des fenêtres de la salle de réception et de la chambre du premier étage coïncide avec la date de construction que suggère l'inscription. Le second étage fut presque entièrement détruit lors de l'implantation, au début du 20^e siècle, des fenêtres actuelles. Seule la trace de la gouttière originale était encore perceptible, sous la toiture actuelle, au niveau du mur de refend séparant les bâtiments 21 et 23. A l'arrière, en amont, une cave voûtée accessible depuis la rue par une généreuse baie arquée existait dès l'origine.

A cette époque, la façade était revêtue d'un enduit assez grossier de couleur crème. Les encadrements de pierres qui, par contraste, s'en détachaient déjà à l'époque, étaient couverts d'un badigeon de teinte ocre souligné d'un trait noir. Ce bâtiment érigé au milieu des vignes est conçu comme une maison vigneronne type, dont le caractère est encore renforcé par la généreuse porte voûtée (fig. 4).

C'est probablement 40 ans plus tard que la propriété vigneronne n° 25, contiguë à l'est, fut



érigée (phase bleue). Le millésime gravé au-dessus du linteau de la porte voûtée témoigne de sa construction en 1621. Contrairement aux habitations voisines, la façade sur rue ne fut pas crépie, mais au contraire montée en blocs calcaires soigneusement réglés et laissés apparents jusqu'aux tablettes d'appui des fenêtres du premier étage. La configuration de la porte voûtée et de la petite fenêtre du rez-de-chaussée, ainsi que des baies du premier étage reprend, selon un axe de symétrie verticale, celle des percements de l'habitation n° 23, et ce malgré le décalage de temps qui sépare la construction des deux propriétés.

Fig. 2 : La Neuveville, Rue du Faubourg 21-25. Façade sud de la propriété rue du Faubourg 23 avec aperçu des phases d'aménagement. Ech. 1:150.



Fig. 3 : La Neuveville, Rue du Faubourg 21-25. Plan des maisons n° 21 (phase rouge) et n° 23 (phase jaune), ainsi que la base de la façade sud du n° 25 (phase bleue) et l'escalier d'accès (phase vert clair). Ech. 1:1000.



Fig. 4: La Neuveville, Rue du Faubourg 21-25. Façade sud restaurée avec une partie de la façade du bien voisin à l'est, réalisée par symétrie. Vue vers le nord.



Fig. 5: La Neuveville, Rue du Faubourg 21-25. Restes d'enduit de la phase vert clair imitant un blocage de pierres de taille au-dessus de la fenêtre du 1^{er} étage. Vue vers le nord-est.

Transformations ultérieures du 17^e au 20^e siècle

Il est vraisemblable que peu d'années seulement après que son voisin eut réalisé sa façade en blocs taillés, le propriétaire du n° 23 ait voulu mettre en valeur son bien. Il aurait ainsi appliqué un enduit en trompe-l'œil, plus contemporain, imitant des moellons équarris et ajouté un escalier devant la façade (phase vert clair). Dès cette époque, l'étage est accessible par l'escalier extérieur et le palier qui couvre la sortie de la venelle. Ainsi, l'escalier condamnait-il l'ouverture de la venelle, l'ancienne entrée et le petit puits de lumière du rez-de-chaussée.

L'enduit de couleur crème est préparé de façon singulièrement grossière, probablement pour imiter l'aspect d'une surface de pierres calcaires piquetée (fig. 5). Les joints des blocs de pierre furent tirés dans l'enduit encore frais. La nouvelle façade imitant le blocage fut dressée jusqu'au-dessus des fenêtres du premier étage et s'étendait ainsi bien au-delà de la véritable façade en pierre du voisin.

Côté rue, un nouveau crépi, non structuré et de texture étonnamment fine, a été apposé au cours du 18^e siècle sur le ressaut du mur mitoyen du bâtiment n° 21 et sur toute la façade sur rue du n° 23 (phase bleu ciel). Le badigeon gris largement préservé fut rafraîchi à plusieurs reprises jusqu'au 20^e siècle. Les encadrements de fenêtres et de portes de couleur ocre, ainsi que le blocage d'imitation peint sur la partie saillante du mur de refend, restent toujours parfaitement en contraste. Ce sont ces éléments baroques qui, lors de la restauration, ont été retenus pour reconstituer la façade (fig. 4).

La plus récente intervention sur le bâtiment 23 perceptible depuis la rue se révéla être la réorganisation des baies du second étage, qui détruisit, au début du 20^e siècle, la quasi-totalité du bâti ancien au-delà du 1^{er} étage (phase grise). L'aspect de la façade fut modifié de façon durable par le rehaussement de la gouttière de 0,3 m et la création d'un pignon monte-charge qui unit aujourd'hui encore les façades des maisons 23 et 25.

Traduction : Christophe Gerber